

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S03
SENDER:	ENOTICES
CUSTOMER:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2019-066233
SOFTWARE VERSION:	9.10.4
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
Courrier électronique (e-mail):	s.faivre@logeal-immobiliere.fr
NOTIFICATION TECHNICAL:	/
NOTIFICATION PUBLICATION:	/

Avis de marché

Travaux

Legal Basis:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

LOGEAL IMMOBILIERE
5 rue Saint Pierre BP 158
YVETOT
76190
France

Téléphone: +33 0235563471

Courriel: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

Fax: +33 0235959205

Code NUTS: FRD2

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

I.2) **Informations sur la passation conjointe de marchés**

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: ESH

I.5) **Activité principale**

Autre activité: SA HLM

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Marché de conception réalisation passé sous forme de dialogue compétitif pour opération globale réhabilitation de 206 logements immeubles Sainte Framehilde, Neveu, Gaillard et Lalizel à BARENTIN

Numéro de référence: 2019-DDP-DC-01

II.1.2) **Code CPV principal**

45000000

II.1.3) **Type de marché**

Travaux

II.1.4) **Description succincte:**

La Conception-Réalisation porte sur les immeubles suivants situés sur la commune de Barentin :

- Sainte Framehilde : 71 logements

- Gaillard : 50 logements
- Neveu : 50 logements
- Lalizeel : 35 logements

La description du contexte (Article 1 du RAPC), les caractéristiques principales et les missions demandées dans le cadre des phases Conception et Réalisation sont précisées dans le Programme Général et le CCTP de Conception (missions de maîtrise d'œuvre) joints au dossier d'appel à candidature mis en ligne.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 5 100 000.00 EUR

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé:

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR

Lieu principal d'exécution:

Barentin

II.2.4) Description des prestations:

Dans le dossier présent, l'intérêt de passer un marché de conception réalisation repose sur la nécessité pour LOGEAL Immobilière d'assurer la rentabilité économique, technique, opérationnelle et juridique du projet en respectant l'enveloppe budgétaire fixée ci-dessus. En complément de l'efficacité des relations contractuelles et de la technicité du candidat souhaitées par le maître d'ouvrage, ce marché trouve notamment sa justification dans la recherche des objectifs suivants :

-L'amélioration de l'efficacité et la recherche de la performance énergétique

-La recherche d'engagements contractuels performants au regard des objectifs du programme général et la recherche de solutions innovantes pour l'exécution du présent marché

Les objectifs et concept de l'opération sont précisés dans le programme général et le CCTP mission Conception L'estimation du montant de l'opération globale de Conception et Réalisation des travaux par le maître d'ouvrage, et tout particulièrement le coût d'objectif à respecter, est fixé à 5 100 000 euros HT.

La description de la procédure de dialogue compétitif est indiquée dans le règlement d'appel public à candidature mis en ligne sur le site www.marches-securises.fr, au même titre que les critères de sélection des candidature destinés à choisir les 3 candidats à inviter au terme de la phase 1 (candidature) et des critères de pondération des offres définitives des 3 candidats qui auront été sélectionnés pour remettre une offre définitive. L'ensemble de ces critères et pondérations affectées sont mentionnés aux articles 3 et 4 du règlement d'appel à candidature

Au terme de la 2nde phase de remise des offres définitives, il sera demandé de remettre un niveau de prestation conception de type phase Avant Projet Sommaire (APS)

Chaque concurrent dont le dossier aura été jugé et retenu à l'issue de la 1^{ère} phase, recevra une indemnité fixée à 12 000,00 € HT après remise de l'APS en bonne et due forme. L'attributaire de ce marché global recevra cette indemnité à titre d'avance, qui sera alors à déduire sur le montant de la part du contrat affectée à la conception. Les modalités de réduction éventuelle de cette prime sont également précisées à l'article 1.3 du règlement d'appel à candidature

La phase d'exécution prévisionnelle de la Conception est de 6 mois quant à la Réalisation des travaux, cette dernière est prévue pour 20 mois. Ces durées pourront être optimisées par les candidats lors de la 2^{de} phase du dialogue compétitif

En ce qui concerne les auditions du dialogue compétitif, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'effectuer les auditions sur une ou plusieurs phases successives en tant que de besoin avec les 3 candidats admis à l'issue de la 1^{ère} phase. Le dialogue compétitif consistera à affiner, approfondir et étudier le dossier technique et évoquer toutes les options et variantes de performance économiques, techniques et opérationnelles tout en respectant le coût d'objectif de l'opération.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début: 02/12/2019

Fin: 01/02/2022

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé: 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

Les critères de limitation du nombre de candidats admis au terme de la 1^{ère} phase de candidature, et donc invités à participer à la seconde phase du dialogue compétitif, sont prévus expressément aux articles 3.2 et 3.3 du règlement d'appel public à candidature.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

La présente consultation s'adresse à des candidats se présentant en groupement d'entreprises ou en opérateurs économiques comprenant obligatoirement une entreprise générale, un architecte DPLG, un bureau d'étude paysagère, un ou des bureaux d'études spécialisés en ingénieries de VRD/fluide (avec des références en optimisation énergétique), thermique et structure, un économiste de la construction-réhabilitation, l'utilisation du progiciel FinalCad, et enfin un acousticien. A ce titre, le groupement devra justifier, dans le dossier qu'il remettra pour sa candidature, les compétences correspondantes aux sociétés composant le groupement. Le mandataire du groupement est nécessairement l'entreprise générale de travaux dans la mesure où il est solidaire des autres membres du groupement.

Le Pouvoir Adjudicateur ne permet pas aux candidats, de présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant en qualité de membres (mandataire ou cotraitants) de plusieurs groupements. La clause d'exclusivité s'applique à tous les membres du groupement.

- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés**
- III.2) **Conditions liées au marché**
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution:**
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Section IV: Procédure

- IV.1) **Description**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Dialogue compétitif
- IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.6) **Enchère électronique**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui
- IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
Date: 14/06/2019
Heure locale: 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
Français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) **Renouvellement**
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
- VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**
- VI.3) **Informations complémentaires:**
Les pièces du dossier d'appel public à candidature est disponible en libre téléchargement sur le site www.marches-securises.fr sous la référence 2019-DDP-DC-01 ou en renseignant l'intitulé du marché (Section II du présent avis d'appel à candidature). Le calendrier prévisionnel de la procédure de dialogue compétitif (publication de l'appel à candidature jusqu'à la notification d'attribution du marché de conception réalisation) est indiqué aen page 50 du programme général.

Pondération, examen et critères de sélection des candidatures à l'issue de la 1ère phase : (articles 3.2 et 3.3 du règlement d'appel public à candidature)

- De l'adéquation et la qualité des références architecturales présentées par examen des 5 références minimum de l'architecte sur des marchés d'importance équivalente, et notamment de marchés globaux avec une attention toute particulière portée sur des exemples en matière de conception-réalisation : pondération à 40 %
- De l'adéquation et des qualifications, des capacités, de l'ingénierie et références techniques de l'équipe technique co-traitante de Conception dans la réhabilitation d'ouvrages similaires par examen des références en ingénierie structure, ingénierie VRD, ingénierie des fluides, thermique (avec des références en optimisation et performance énergétique), économie de la construction-réhabilitation, ingénierie acoustique, et enfin en utilisation du progiciel FinalCad notamment sur des projets de conception-réalisation et sur des marchés globaux : pondération à 20 %
- De l'adéquation et des capacités techniques et références de l'équipe de l'entreprise générale de travaux, et des moyens matériels réalisant la réhabilitation du projet avec des ouvrages d'importance équivalente, et notamment en matière de conception-réalisation et sur des marchés globaux : pondération à 30 %
- De l'adéquation et des capacités financières du candidat / du groupement dans son ensemble, appréciées au regard des chiffres d'affaires globaux annoncés d'une part des sociétés, ET de leur adéquation avec l'importance et la complexité de la présente opération en justifiant de références de montants de marchés en conception-réalisation, marchés globaux d'importance équivalente d'autre part : pondération de 10 %

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de grande instance
13 Avenue du Peuple Belge
LILLE
59000
France
Téléphone: +33 0320783333

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;
- Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal de Grande Instance de Lille.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Greffe du TGI de Lille
13 avenue du peuple
lille
59034
France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

10/05/2019